

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

– PARTICIPANTS –

MISES A JOUR AU 1^{ER} JANVIER 2015

La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact Côte d'Azur est une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 dont le siège social est situé au 98, boulevard Virgile-Baber, 06300 Nice, qui se rattache à la Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact (SFOALC) dont le siège social est à Paris et à travers elle à l'European Contact Lens Society of Ophtalmologists (ECLSO) fondée à Londres le premier décembre 1969, et à travers elle à l'International Contact Lens Society of Ophtalmologists (ICLSO).

Représentant légal : Stéphane Fiat Rubolini, présidente.

E-mail : insc-contacto@europa-organisation.com

1. CHAMP D'APPLICATION

- 1.1. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, à l'exclusion de toute autre disposition, à toute inscription individuelle d'un participant (le « Participant ») à un congrès organisé par La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact (ci-après l' « Evènement »).
- 1.2. La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact est l'organisateur de l'Evènement et le cocontractant du participant. Les inscriptions s'effectuent toutefois auprès du mandataire désigné par La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact, la société EUROPA ORGANISATION (ci-après « EUROPA ») qui a tout pouvoir pour engager La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact dans le cadre des présentes conditions générales de vente et encaisser le prix des inscriptions au nom et pour le compte de La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact.
- 1.3. Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet de l'Evènement à l'adresse suivante : insc-contacto@europa-organisation.com (ci-après le « Site »).
- 1.4. Le fait de s'inscrire à un Evènement, en ligne ou en retournant le Bulletin d'inscription dûment rempli, implique une acceptation sans réserve, et dans leur intégralité, des présentes conditions générales de vente.
- 1.5. La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact se réserve le droit de modifier les termes des présentes conditions. Seules les conditions générales de vente en vigueur au jour de l'inscription s'appliqueront à l'inscription concernée.

2. INSCRIPTION - CONTRAT

2.1. L'inscription aux Evènements est ouverte en ligne uniquement.

2.2. Le règlement intégral des frais d'inscription est à effectuer à l'inscription, auprès d'EUROPA,

2.2. Le règlement intégral des frais d'inscription est à effectuer à l'inscription, auprès d'EUROPA, comptant, sans escompte. Toute inscription pour laquelle le dossier serait incomplet ou non accompagné de son règlement dans les conditions précisées à l'article 3 ci-après, ne sera pas prise en compte.

2.3. Une fois l'inscription reçue par EUROPA et le paiement effectué, EUROPA adressera au Participant, au nom et pour le compte de La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact, un récapitulatif valant validation de sa commande et de son inscription à l'Événement choisi (la « Confirmation de commande »).

Si La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact n'est pas en mesure de donner suite à la demande d'inscription du participant (notamment en raison d'une demande trop tardive ou d'un problème de disponibilité), EUROPA en informera le Participant et lui remboursera le prix de l'inscription sous 7 jours ouvrés par virement sur son compte bancaire si le prix de l'inscription a été versé par le Participant par le virement ou le chèque, ou par carte bancaire si le prix de l'inscription a été versé par le Participant par la carte bancaire.

2.4. Le contrat est considéré comme définitivement conclu à l'envoi par EUROPA, de la Confirmation de commande sous réserve du bon encaissement du règlement.

2.5. Le participant dispose d'un droit de rétractation qu'il peut exercer dans un délai de 14 jours calendaires, à compter de la Confirmation de commande, sans avoir à justifier d'un motif. Il ne sera plus possible d'exercer le droit de rétractation 14 jours calendaires avant le début de l'Événement. Le Participant qui souhaite user de ce droit de rétractation doit le notifier, dans les délais légaux indiqués ci-dessus, en renvoyant le formulaire type joint en fin des présentes conditions générales de vente à l'adresse suivante : Europa Organisation-Service Inscriptions-19 allées Jean Jaurès-BP 61508-31015 Toulouse cedex 06-France. Le prix de l'inscription lui sera alors remboursé, s'il avait été encaissé, dans un délai maximal de 14 jours.

3. TARIFS - REGLEMENT

3.1. Les tarifs s'entendent par Participant, toutes taxes comprises. Ils sont susceptibles de modifications par La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact. Les tarifs applicables sont les tarifs en vigueur au moment de l'inscription (tarifs figurant sur le Site au moment de l'inscription ou dans le dossier papier d'inscription reçu par le Participant).

Ils incluent l'ensemble des prestations décrites dans la plaquette du dossier d'inscription papier ou, en ligne, sur le Site, pour le tarif correspondant.

3.2. Sous réserve de ce qui est dit à l'article 3.3 pour les inscriptions effectuées moins de 14 jours ouvrés avant l'Événement, le règlement dû au moment de l'inscription peut s'effectuer :

- par carte de crédit en ligne sur le site, ou sur le bulletin d'inscription papier

Les cartes bancaires acceptées pour le paiement d'une commande sont les cartes des réseaux CARTE BLEUE/VISA, MASTERCARD, et AMERICAN EXPRESS. EUROPA pourra être amenée à demander au participant par e-mail ou téléphone des informations complémentaires sur l'identité de l'acheteur et du porteur de la carte bancaire.

Le système de paiement d'EUROPA a été confié à un prestataire spécialisé dans la sécurisation des paiements en ligne se conformant à la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS).

Un seul mode de paiement est autorisé par inscription.

Un seul mode de paiement est autorisé par inscription.

- 3.3. Une fois réglé, le prix ne peut faire l'objet d'un remboursement que dans les cas prévus aux articles 2.5 et 5 des présentes.

4. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

L'inscription à l'Évènement organisé par La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact, implique l'acceptation des conditions suivantes :

- 4.1. Chaque inscription est valable uniquement pour l'Évènement qui y est mentionné et ne pourra être acceptée pour un autre Évènement.
- 4.2. Le Participant se verra délivrer un badge d'accès lors de son arrivée sur le site de l'Évènement. Le badge d'accès est nominatif, non transférable et doit être porté pendant toute la durée de l'Évènement. L'organisateur se réserve le droit d'effectuer un contrôle d'identité pendant l'Évènement afin de s'assurer que celle-ci correspond au l'identité du porteur du badge.
- 4.3. Le Participant s'engage à respecter le règlement affiché à l'intérieur du site de l'Évènement. La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact se réserve le droit de refuser la participation à l'Évènement de toute personne ne respectant pas cet engagement.

5. MODIFICATIONS – ANNULATIONS

- 5.1. Dans le cas où, le délai de rétractation susvisé étant expiré, le Participant souhaiterait annuler sa participation à l'Évènement, il devra en prévenir EUROPA au moins 7 jours ouvrés à l'avance par télécopie, e-mail ou courrier.

Dans ce cas, EUROPA lui remboursera alors le montant de La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact, par carte bancaire si le règlement a été effectué par carte bancaire, et par virement dans les autres cas. Dans le cas où la demande d'annulation parviendrait à EUROPA moins de 7 jours ouvrés avant l'Évènement, le Participant ne pourra prétendre à aucun remboursement même s'il n'assiste pas à l'Évènement auquel il s'est inscrit, à moins que sa demande s'inscrive dans le cadre du droit de rétractation prévu à l'article 2.5.

Le Participant pourra s'il le souhaite se faire remplacer par un autre Participant à condition d'en prévenir EUROPA au moins 48 H avant le début de l'Évènement, sans aucun frais/contre des frais s'élevant à La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact.

- 5.2. En cas de nécessité, et notamment en cas d'absence d'un intervenant, La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact se réserve le droit de modifier le programme de l'Évènement.
- 5.3. Si La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact se voit contrainte d'annuler l'Évènement, il s'engage à en prévenir les Participants dans les meilleurs délais. Les Participants se verront alors rembourser leurs frais d'inscription.

- 5.4. Ni la responsabilité de La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact ni la responsabilité d'EUROPA ne pourra être recherchée et aucun remboursement ne sera dû si l'Évènement est retardé ou annulé en raison d'un cas de force

5.4. Ni la responsabilité de La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact ni la responsabilité d'EUROPA ne pourra être recherchée et aucun remboursement ne sera dû si l'Évènement est retardé ou annulé en raison d'un cas de force majeure ou d'un cas fortuit.

6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE – DROIT A L'IMAGE

- 6.1. Les interventions des intervenants, les documents diffusés ou remis lors de l'Évènement sont couverts par le droit d'auteur en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. Aux termes de l'article L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle « *toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants-cause est illicite* ». L'article L 122-5 de ce code n'autorise que « *les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective* » et « *les analyses et courtes citations* », « *sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source* ». Toute représentation ou reproduction non autorisée, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et L 335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle. La responsabilité du Participant serait engagée si un usage non autorisé était fait des interventions, documents diffusés ou remis lors de l'Évènement.
- 6.2. Le Participant est informé de ce que La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact ou EUROPA pourront être amenés à réaliser des prises de vues et/ou des films dans le cadre de l'Évènement. Sauf déclaration expresse contraire de sa part, le Participant autorise La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact / EUROPA à le photographier ou le filmer dans le cadre de l'Évènement et à diffuser et reproduire ces images sur tous supports, dans le cadre de la communication sur l'Évènement.
- 6.3. Les propos tenus par les intervenants lors de l'Évènement le sont sous leur seule responsabilité. Il est de la responsabilité des Participants de vérifier la pertinence des opinions / recommandations formulées par les intervenants, notamment en matière médicale. Ni La Société Française des Ophtalmologistes Adaptateurs de Lentilles de Contact ni EUROPA ne seront responsables, directement ou indirectement, pour tout dommage ou perte causé par ou en lien avec les informations diffusées ou les présentations effectuées lors de l'Évènement.

7. PROTECTION DES DONNÉES

6.1 Données à caractères personnel

EUROPA pratique une politique de Protection des Données à Caractère Personnel dont les caractéristiques sont explicitées dans le document intitulé « Politique de protection des données à caractère personnel » dont vous êtes expressément invités à prendre connaissance.

<https://www.europa-group.com/fr/protection-des-donnees>

6.2 Gestion des cookies

Lors d'une visite sur le Site, des cookies ou témoins de connexion sont susceptibles d'être installés dans votre terminal Utilisateur. Les informations relatives à l'utilisation des cookies par le Site, leur gestion et leur suppression sont détaillées au sein de la « Politique cookies » accessible sur la page du Site. <https://www.europa-group.com/fr/cookies>

7 DIVERS

7.1 Les présentes conditions sont régies par la loi française.

7.2 Les présentes conditions générales de vente annulent et remplacent toutes les précédentes conditions générales dont la date est antérieure.

7.3 Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes serait considérée comme nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition serait considérée comme étant non écrite, toutes les autres dispositions des conditions générales conservant force obligatoire entre les Parties.

Formulaire type de rétractation

Je/Nous vous notifie/notifions par la présente ma/notre rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

- commandé le _____
- reçu le _____
- référence de la commande : commande n° _____
- nom du produit: _____

Nom du/des consommateur(s) : _____

Adresse du/des consommateur(s): _____

Date : _____

Signature du/des consommateurs(s) – uniquement en cas d'envoi du présent formulaire par voie postale: _____

Signature du/des consommateurs(s) – uniquement en cas d'envoi du présent formulaire par voie postale:
